



## PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN SANTÉ ET EN  
SERVICES SOCIAUX (INESSS)

2017-2018

## Table des matières

1	INTRODUCTION.....	3
2	PRÉSENTATION DE L'ORGANISME .....	4
2.1	Mission .....	4
2.2	Vision .....	4
2.3	Valeurs organisationnelles .....	4
3	GOUVERNANCE, STRUCTURE ET EFFECTIFS .....	5
4	RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION.....	6
5	BILAN 2016-2017 .....	7
5.1	Information et sensibilisation.....	7
5.2	Intégration.....	8
5.3	Accessibilité .....	9
6	PLAN 2017-2018 .....	12
6.1	Mesures relatives à l'information et à l'accessibilité des lieux.....	12
6.2	Mesure liée à l'optimisation du site Internet de l'INESSS.....	14
6.3	Mesure liée à la production scientifique de l'INESSS.....	14

# 1 INTRODUCTION

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été produit en vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1).

Cet article prévoit que chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes adopte chaque année un plan d'action indiquant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et décrivant les mesures prises au cours de l'année antérieure ainsi que celles envisagées pour l'année à venir.

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) doit accueillir visiteurs et employés de façon adéquate. Ce nouveau plan d'action, approuvé par le conseil d'administration le **15 juin** 2017, a donc pour objectif de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans leur secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public chaque année.

À l'INESSS, les clientèles visées sont surtout des employés, mais aussi des personnes extérieures à l'organisation.

## 2 PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a été créé le 19 janvier 2011 par la Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (chapitre I-13.03). Il succédait alors au Conseil du médicament et à l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AÉTMIS).

Depuis sa création, l'Institut a investi ses efforts selon trois grandes orientations, soit la mise en place et la consolidation de sa structure, la création de partenariats indispensables à la réalisation de sa mission et la production scientifique.

### 2.1 Mission

L'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Au cœur de cette mission, l'Institut évalue notamment les avantages cliniques et les coûts des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux personnels. Il formule des recommandations quant à leur adoption, à leur utilisation ou à leur couverture par le régime public et il élabore des guides de pratique clinique afin d'en assurer l'usage optimal.

### 2.2 Vision

Afin de réaliser sa mission, l'INESSS allie les perspectives des professionnels et des gestionnaires du réseau à celles des patients et des bénéficiaires. Il rassemble les savoirs et les savoir-faire de multiples sources afin de leur donner une forme utile aux fins de la poursuite de l'excellence clinique et de l'utilisation efficace des ressources. Enfin, il contribue à mobiliser les acteurs concernés en vue de l'amélioration des soins et des services offerts à la population; il agit dans un souci constant d'équité et d'éthique.

### 2.3 Valeurs organisationnelles

L'INESSS exerce sa mission dans le respect des valeurs d'excellence, d'indépendance, d'ouverture, de rigueur scientifique, de transparence, de probité et d'équité envers ceux qui utilisent les services de santé et les services sociaux et en tenant compte de ses ressources.

Ces valeurs, particulièrement celles d'excellence, d'ouverture et d'équité, soutiennent les relations entre les personnes handicapées et l'organisme.

### 3 GOUVERNANCE, STRUCTURE ET EFFECTIFS

Le conseil d'administration de l'INESSS constitue son instance de gouvernance supérieure. Il est présidé par M. Roger Paquet.

Le docteur Luc Boileau occupe la fonction de président directeur général. La structure de l'organisation se décline comme suit :

- la direction générale
- la vice-présidence science et gouvernance clinique
- la direction des services administratifs et du secrétariat général
- la direction des services de santé et de la biologie médicale
- la direction du médicament
- la direction des services sociaux

Au 31 mars 2017, l'Institut comptait sur une équipe de 147 personnes.

## **4 RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION**

Le mandat relatif à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes handicapées a été confié à monsieur André Jean, secrétaire général à la direction des services administratifs et du secrétariat général. Il agit à titre de coordonnateur des services aux personnes handicapées et est soutenu dans ses tâches par le comité de direction et le conseil d'administration. Ses coordonnées sont les suivantes :

Monsieur André Jean

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

2535, boulevard Laurier, 5<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1V 4M3

Téléphone : 418 643-1339, poste 16121

## 5 BILAN 2016-2017

### 5.1 Information et sensibilisation

Plan d'action 2016-2017				
Objectif n° 1 : Organiser les activités et informer le personnel				
Obstacles : Méconnaissance ou préjugés de la part du personnel quant aux capacités et aux limites des personnes handicapées et aux moyens de faciliter l'intégration de ces dernières				
Mesure	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Faire adopter le plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Direction des services administratifs et du secrétariat général	21 avril 2016	Plan d'action adopté et mis en œuvre
	Informer le personnel	Direction des services administratifs et du secrétariat général	En continu	Le site Intranet et les outils de communication internes sont en cours de révision échéance : janvier 2018.

## 5.2 Intégration

Plan d'action 2016-2017				
Objectif n° 2 : Favoriser l'intégration en emploi				
Obstacles : Manque de connaissances des organisations externes auxquelles se référer relativement à l'embauche de personnes handicapées, espaces de travail inadéquats, manque de connaissances relatives à l'organisation des espaces de travail				
Mesure	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Évaluation de la situation actuelle	Réaliser un recensement du nombre d'employés handicapés	Ressources humaines	Juin 2016	1 personne a déclaré une situation de handicap
Dotation	Diffuser les offres d'emploi au sein des organismes spécialisés en emploi de personnes handicapées	Ressources humaines	Mars 2017	5 offres d'emploi diffusées sur 35.
				Commentaire : Étant donné la nature très spécialisée des besoins de main-d'œuvre de l'INESSS, les sites de recrutement visés par cette mesure ne donnent pas de résultats.
Faciliter l'intégration des employés qui ont déclaré un handicap	Améliorer les espaces de travail et fournir le matériel correspondant aux besoins d'un employé ayant déclaré un handicap, s'il y a lieu	Ressources humaines et matérielles	En continu	Aucune demande
	Sensibiliser le gestionnaire concerné qui accueillera un employé ayant déclaré une incapacité, s'il y a lieu	Ressources humaines et coordonnateur	Juin 2016	Aucun cas



### 5.3 Accessibilité

Plan d'action 2016-2017				
Objectif n° 3 : Améliorer l'accès physique et les mesures d'évacuation en cas d'urgence				
Obstacle : Difficulté à s'orienter et à circuler dans les immeubles où sont situés les bureaux de l'INESSS, particulièrement en cas d'urgence				
Mesure	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Environnement physique	Demander aux propriétaires de l'immeuble de Montréal d'apporter les améliorations nécessaires à l'environnement physique à l'occasion de travaux de rénovation ou de construction.	Ressources matérielles	En continu	Lettre envoyée au propriétaire de l'immeuble de Montréal
Mesures d'urgence	Mise à jour de la désignation et formation d'accompagnateurs et de leur substitut afin d'aider les personnes handicapées en cas d'évacuation d'urgence	Directeur concerné	En continu	4 (2 Montréal, 2 Québec)

Plan d'action 2016-2017				
Objectif n° 4 : Achats et contrats tenant compte des besoins des personnes handicapées				
Obstacle : Difficulté, pour les personnes handicapées, à utiliser le matériel de manière autonome				
Mesure	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Ressources matérielles	Insérer aux appels d'offres une clause mentionnant le souci d'acheter du matériel utilisable par des personnes handicapées	Direction des services administratifs et du secrétariat général	En continu	Commentaires
				Les appels d'offres pour les ressources matérielles sont faits par l'intermédiaire du Centre de services partagés du Québec (CSPQ).

Plan d'action 2016-2017				
Objectif n° 4 : Rendre nos productions scientifiques et autres documents accessibles aux personnes non voyantes				
Obstacle : Difficulté, pour les personnes non voyantes à prendre connaissance de nos publications				
Mesure	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Site Internet et publication	Adopter et mettre en place le standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable	Vice-présidence science et gouvernance clinique secteur, transfert de connaissance	Janvier 2018 et en continu par la suite	Site adapté et accessible selon les standards définis
				Commentaire
				La démarche d'optimisation de notre site Internet est en cours de réalisation échéance : janvier 2018

## 6 PLAN 2017-2018

Voici le plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour 2017-2018. Il reconduit les principales mesures énoncées dans les plans précédents. De plus, il intègre deux nouvelles mesures relatives à sa production scientifique.

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) offre peu de services directs à la population. Aux fins de ce plan d'action, la plupart des efforts sont concentrés sur les employés et sur l'accessibilité du site Web. Afin d'assurer une meilleure intégration des personnes handicapées, le plan d'action 2017-2018 présente les mesures d'amélioration prévues par l'INESSS en vue de réduire les obstacles qui subsistent, tels que la méconnaissance et les préjugés quant aux capacités et aux limites des personnes handicapées, et des moyens qui permettront de faciliter leur intégration.

À cet effet, l'INESSS compte mettre en œuvre ce plan d'action à l'égard des personnes handicapées et informer son personnel des mesures adoptées

### 6.1 Mesures relatives à l'information et à l'accessibilité des lieux

Plan d'action 2017-2018				
Objectif n° 2 : Favoriser l'intégration en emploi				
Obstacles : Manque de connaissances des organisations externes auxquelles se référer relativement à l'embauche de personnes handicapées, espaces de travail inadéquats, manque de connaissances relatives à l'organisation des espaces de travail				
Mesure	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Évaluation de la situation actuelle	Réaliser un recensement du nombre d'employés handicapés	Ressources humaines	Mars 2018	Recensement réalisé
Dotation	Diffuser les offres d'emploi au sein des organismes spécialisés en emploi de personnes handicapées	Ressources humaines	Mars 2018	Nombre d'offres d'emploi diffusées

Faciliter l'intégration des employés qui ont déclaré un handicap	Améliorer les espaces de travail et fournir le matériel correspondant aux besoins d'un employé ayant déclaré un handicap, s'il y a lieu	Ressources humaines et ressources matérielles	En continu	% des améliorations demandées réalisées
	Sensibiliser le gestionnaire concerné qui accueillera un employé ayant déclaré une incapacité, s'il y a lieu	Ressources humaines et coordonnateur	En continu	Nombre d'activités de sensibilisation réalisées (si des cas se sont présentés)

Plan d'action 2017-2018				
Objectif n° 3 : Améliorer l'accès physique et les mesures d'évacuation en cas d'urgence				
Obstacle : Difficulté à s'orienter et à circuler dans les immeubles où sont situés les bureaux de l'INESSS, particulièrement en cas d'urgence				
Mesure	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Mesures d'urgence	Mise à jour de la désignation et formation d'accompagnateurs et de leur substitut afin d'aider les personnes handicapées en cas d'évacuation d'urgence	Ressources matérielles	En continu	Nombre d'accompagnateurs désignés et formés

## 6.2 Mesure liée à l'optimisation du site Internet de l'INESSS

Plan d'action 2016-2017				
Objectif n° 4 : Rendre nos productions scientifiques et autres documents accessibles aux personnes non voyantes				
Obstacle : Difficulté, pour les personnes non voyantes à prendre connaissance de nos publications				
Mesure	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Site Internet et publication	Adopter et mettre en place le standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable	Direction des communications et du transfert de connaissance	Mars 2018	Site adapté et accessible selon les standards définis

## 6.3 Mesure liée à la production scientifique de l'INESSS

Depuis plus de deux ans, à la faveur de la reconfiguration du réseau de la santé et des services sociaux, l'INESSS a eu l'opportunité d'intégrer au sein de son équipe de production scientifique plusieurs ressources en provenance des associations d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux particulièrement dans le domaine des services sociaux.

Cette intégration a permis à l'INESSS d'entreprendre une série de travaux reliés aux activités d'adaptation ou de réadaptation des personnes aux prises avec une déficience physique ou intellectuelle. Dans le cadre de la mise à jour de son plan triennal d'activité, l'INESSS met de l'avant notamment les projets suivants :

- Guide de pratique sur l'efficacité des pratiques et outils d'intervention auprès des jeunes de 6-21 ans présentant une déficience intellectuelle
- Veille technologique sur les aides techniques

Par ailleurs, dans plusieurs champs d'activité de l'INESSS, les projets prennent en compte le point de vue des patients ou des usagers des services. Le plan stratégique 2016-2020 de l'INESSS a d'ailleurs un objectif lié à la structuration de la participation des usagers. L'indicateur qui s'y rapporte est le pourcentage de produits avec recommandations qui ont intégré l'expertise des usagers.

Dans le contexte particulier du plan d'action à l'égard des personnes handicapées, la mesure suivante est proposée.

Plan d'action 2017-2018				
Objectif: Élaborer des recommandations en phase avec les besoins exprimés des personnes ayant un handicap et les diffuser auprès des dispensateurs de services.				
Mesure	Action	Responsable	Échéancier	Indicateur
Production scientifique	Intégrer au sein de nos comités de suivi et nos groupes de travail la perspective des usagers, en situation de handicap, lorsque le projet les concerne.	Équipe de production	En continu	Nombre de projets ayant intégré la perspective d'utilisateur en situation de handicap
Diffusion des travaux	Diffuser et promouvoir les résultats et les travaux de l'INESSS auprès des dispensateurs de services aux personnes handicapées.	Équipe de transfert de connaissance	En continu	Nombre de rapports diffusés auprès du groupe ciblé.